



FICHE PRE-INSCRIPTION DES MINI SEJOURS A LA MARTRE ETE 2024

Réservé aux enfants inscrits sur l'Accueil de Loisirs de leur communes

6 – 11 ans élémentaires

Nom du responsable légal :

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance : Age :

Sexe : Masculin Féminin

Commune de résidence :

Courriel : (Écrire en lettre capitale)

Téléphone : Autorisation photo : oui non

Si votre enfant présente un problème de santé, merci de fournir le document nécessaire à sa prise en charge pour un accueil dans les meilleures conditions. (PAI ou autre)

Clôture des pré-inscriptions	Réponse	Cocher la case correspondante au mini séjour souhaité		
14 juin	19 juin	Du lundi 09 au jeudi 12 Juillet	Saint Martin du Var	
			Levens	
			Drap	
21 juin	25 juin	Du mardi 16 au vendredi 19 Juillet	Saint Martin du Var	
			Saint André de la Roche	
			Aspremont, St Blaise, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, Bonson	
19 juillet	24 juillet	Du mardi 06 au vendredi 09 Août	Saint André de la Roche	
			Aspremont, St Blaise, Castagniers, Châteauneuf-Villevieille, Falicon, Bonson	
			Levens	
26 juillet	31 juillet	Du lundi 12 au mercredi 14 Août	Ouvert à toutes les communes	

Documents obligatoires à fournir

Dossier famille et enfant 2023/2024 à jour
(ou disponible sur le site du SIVoM Val de Banquière).

Assurance extrascolaire 2023/2024 (même si déjà fournie pour les séjours d'hiver 2024)

Dossier complet

- à nous déposer à l'adresse suivante :
SIVoM VAL DE BANQUIERE – Pôle Animation du Territoire – Service Séjours
21 Bd du 8 Mai 1945 06730 Saint André de la Roche.

- ou à renvoyer par courriel à l'adresse email suivante :
sejour@svdb.fr

En cas d'absence ou d'annulation, les conditions de facturation seront les suivantes :

Les deux premiers jours seront facturés :

- En cas d'annulation jusqu'à deux semaines avant le départ,
- Sur présentation d'un certificat médical, dans les 2 semaines précédant le séjour,
- En cas d'absence au départ, sur présentation d'un certificat médical fourni le jour même ou le lendemain.

Pour toute absence injustifiée, le prix total du séjour sera facturé.

Le responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités de fonctionnement.

Le responsable légal de l'enfant, déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche spécifique.

Fait à

Le

Signature du responsable légal